

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

N° 2026_7_12

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 17 juillet 2026

Objet : Approbation de la convention de mise à disposition d'un module d'hébergement entre l'Association Départementale des CCFF/RCSC 13 et la commune de la Fare les Oliviers

VOTE

A L'UNANIMITÉ

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept du mois de juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le dix juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, M. PALMERINI Denis, M. DI-SAPIO Lionel, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme MAROUZÉ Véronique, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André

Absents excusés donnant pouvoir :

M. MARTIN Patrice à M. AGARD Christophe
Mme GIORSETTI Marie-Laure à Mme CLAUZEL Nathalie
Mme VALLET Christine à Mme WECKERLIN Carine
Mme JOFES Graziella à Mme GARCIA Chantal
Mme DELOUS Céline à M. LOMBARDO Yves
M. DUBOURDIEU Roland à Mme MAROUZÉ Véronique
M. NOEL Stéphane à Mme ISOARDO Linda

Absents excusés :

M. CAMPANELLI Richard

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Convention de mise à disposition d'un module d'hébergement entre l'Association Départementale des CCFF/RCSC 13 et la commune de la Fare les Oliviers

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que notre Réserve Communale de Sécurité Civile est adhérente à l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et des Réserves de Sécurité Civile des Bouches du Rhône (AD CCFF/RCSC 13).

Au vu des expériences successives de ces dernières années qui ont conduit plusieurs communes du département des Bouches-du-Rhône, à devoir héberger, dans l'urgence, plusieurs centaines de sinistrés, l'AD CCFF/RCSC 13, dans le cadre de l'appui aux communes adhérentes en matière de sauvegarde des populations, a décidé de constituer et d'acheter des modules d'hébergement d'urgence.

Ces unités mobiles d'hébergement d'urgence se présentent sous la forme de remorques équipées chacune, de 50 lits pliants en aluminium et sont mises à disposition, gratuitement, de ses membres.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir approuver cette convention de mise à disposition et de l'autoriser à signer tous documents y afférents.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de mise à disposition d'un module d'hébergement de l'ADCCR/RCSC 13

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention de prêt à usage à la Commune de La Fare les Oliviers d'un module d'hébergement mis à disposition par l'AD CCFF/RCSC 13 pour l'armement d'un centre d'accueil des impliqués.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rattachant.

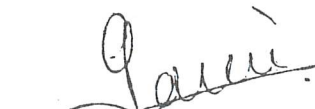
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire



Jérôme MARCIJAC

La secrétaire de séance



Chantal GARCIA